



Département de la
DORDOGNE

Arrondissement de
NONTRON

Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTE DE COMMUNES
PÉRIGORD LIMOUSIN
Séance du 15 novembre 2018

2018-5-31

Lieu de réunion du Conseil :

Nantheuil

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :

05 novembre 2018

Nombre de membres :

En exercice : 38

Présents : 36

Pouvoirs : 2

Président : Bernard VAURIAC

Etaient présent(e)s

Mesdames : Thérèse CHASSAIN, Annick MAURUSSANE, Michèle FAURE, Isabelle HYVOZ, Céline BAUDESSON, Dominique MARCETEAU, Béatrice HAGEMAN, Bernadette LAGARDE, Nathalie GRANERI, Nicola ROBERTS, Lucienne LAUMOND,

Messieurs : Jean-Louis FAYE, Francis MARCHEIX, Claude BOST, Philippe FRANCOIS, Paul MEYNIER, Claude CAMELIAS, Francis SEDAN, Bernard VAURIAC, Didier GARNAUDIE, Jean-Patrick CHAUSSADAS, Benoit MOUTON, Pascal MAZEAUD, Jean-Marc BUISSON, Michel AUGÉIX, Alain GARNAUD, Philippe LACHAUD, René (Paul) CHEVAL, Jean-Claude JUGE, Philippe BANCHIERI, Gilbert CHABAUD, Patrick FLEURAT LESSARD, Pierre-Yves COUTURIER, Michel REBIERE, Raphaël CHIPEAUX, Frédéric DESSOLAS (délégué suppléant de Marc PASCUAL).

Absents et excusés : Céline DEQUANT, Marc PASCUAL, Christiane DESPAGES

Pouvoirs : Céline DEQUANT (pouvoir à Céline BAUDESSON) – Christiane DESPAGES (pouvoir à Michèle FAURE)

M. Raphaël CHIPEAUX est désigné secrétaire de séance

PLUI : charte de gouvernance

La charte de gouvernance du PLUi de la Communauté de communes Périgord-Limousin a été construite et personnalisée au cours de plusieurs réunions de travail à l'été 2018, par les 22 maires et 22 élus communaux référents pour la conduite du PLUi.

Cette charte de gouvernance est annexée au présent rapport.

Elle a pour objectifs principaux de :

- Rappeler les principales phases et étapes clés du PLU intercommunal
- Préciser les organes de gouvernance du PLU intercommunal de la Communauté de communes Périgord-Limousin, leurs rôles et missions
- Définir les modalités précises de collaboration entre les 22 communes et la communauté de communes Périgord-Limousin dans le cadre de l'élaboration de son PLU intercommunal
- Préciser les modalités de concertation avec la population que la communauté de communes Périgord-Limousin compte mettre en place tout au long de l'élaboration de son PLUi

Cette charte a par ailleurs été approuvée par les 22 conseils municipaux des 22 communes membres de la communauté.

*Le Président certifie exécutoire le
présent acte compte tenu de sa
publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture*

**Le Président,
Bernard VAURIAC**



Fait à Thiviers, le 19 novembre 2018
Le Président,

Bernard VAURIAC



Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

- **Vu l'avis favorable des 22 conseils municipaux relatif aux modalités de cette charte de gouvernance**
- **Vu l'avis favorable de la conférence des 22 maires relatif à ces mêmes modalités**
 - o **D'accepter les termes de cette charte et d'autoriser leur président à la signer**

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

**Le Président,
Bernard VAURIAC**



**Fait à Thiviers, le 19 novembre 2018
Le Président,**

Bernard VAURIAC

